

Investigation Etang de Bellerive le 23 avril 2016 par le Codep 90 FFESSM

Objectifs :

Nos objectifs étaient multiples :

- Topographier la profondeur de cet étang
- Identifier et localiser les zones où il y a présence de vie florale et animale.
- Evaluer la dangerosité du site et préciser la nature du fond et des rives
- Evaluer l'intérêt que peut apporter ce domaine aux plongeurs de la FFESSM
- Moyens matériels à mettre en œuvre.

1) Topographie de l'étang de Bellerive

Pour ce faire nous avons délimité 11 zones d'investigation. (Voir schéma N°1 ci dessous)

CODEP 90 - ETANG DE BELLERIVE - 23 avril 2016



Comité départemental du territoire de Belfort - Codep90

ETUDES et SPORTS SOUS-MARINS

FONDE EN JUILLET 1985 - ORGANISME DECONCENTRE DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

SIEGE SOCIAL Codep90 ffessm 30 Domaine du Salbert 90300 Cravanche

TEL. : 03 84 26 48 28 - [http:// www.ffessm-codep90.fr](http://www.ffessm-codep90.fr)



Une première zone située côté Nord où il semble y avoir le plus de vie aquatique : 2 palanquées de 2 plongeurs biologistes sont affectées à cette zone. Une palanquée parmi les deux précitées fera également le tour de l'étang dans les zones proches des rives afin d'évaluer la richesse subaquatique.

10 zones de 20 mètres de large d'Ouest en Est, pour identification du couple : distance - profondeur, évaluation de la visibilité et des éventuels obstacles reposant sur le fond. Une palanquée de deux plongeurs est affectée à chaque zone.

Une palanquée avec GPS et profondimètre est affectée à la traversée Nord – Sud.

Une palanquée est affectée à la traversée en diagonale Nord-Ouest Sud-Est de façon à recouper les informations..

C'est donc 28 plongeurs qui ont pris part à cette investigation. Mise à l'eau 09h20



- 1.1) Au centre de l'étang la profondeur maximale est d'environ 13 mètres. Du Nord au Sud et dans la partie médiane la profondeur est relativement constante et présente un plateau dont la profondeur est comprise entre 8 et 12 mètres. (voir graphique N°2). Notons cependant que l'abscisse est un temps et non une distance, il faudra donc affiner ce point et même si les plongeurs ont palmé à vitesse relativement constante, cela ne permet pas de valider avec précision les couples distance – profondeur.



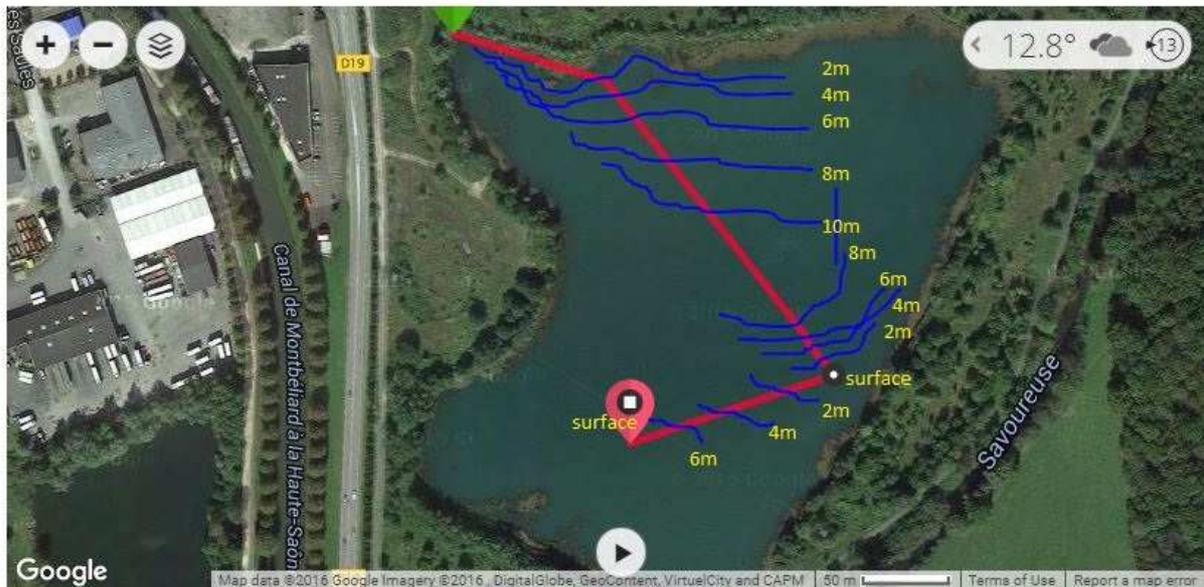
- 1.2) Dans l'axe Nord-Ouest, Sud-Est le profil est représenté sur le relevé N°3. On note bien la profondeur maximale sur ce trajet, approximativement au centre de l'étang soit 10 mètres

NATATION EN EAU LIBRE : PAR JILEREHE LE AJOURD HUI @ 09:13

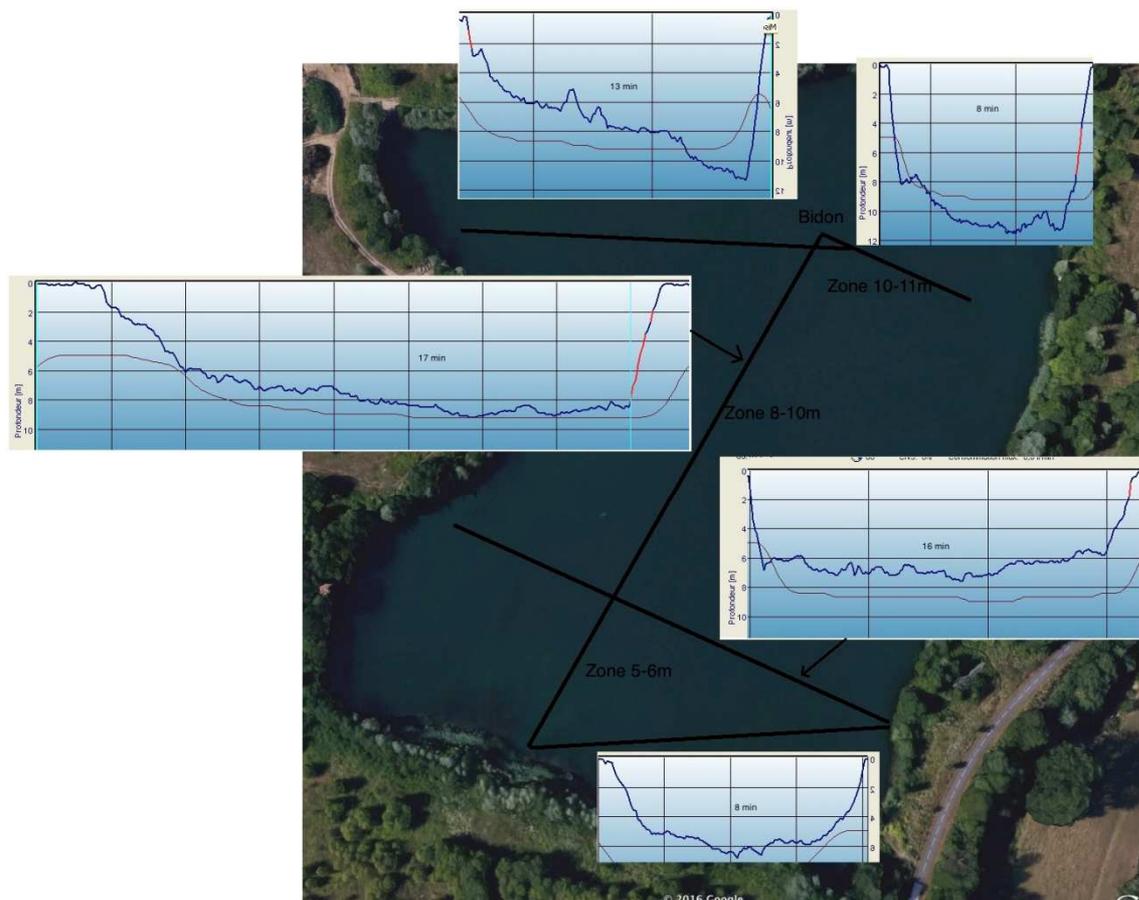


Botans Natation en eau libre

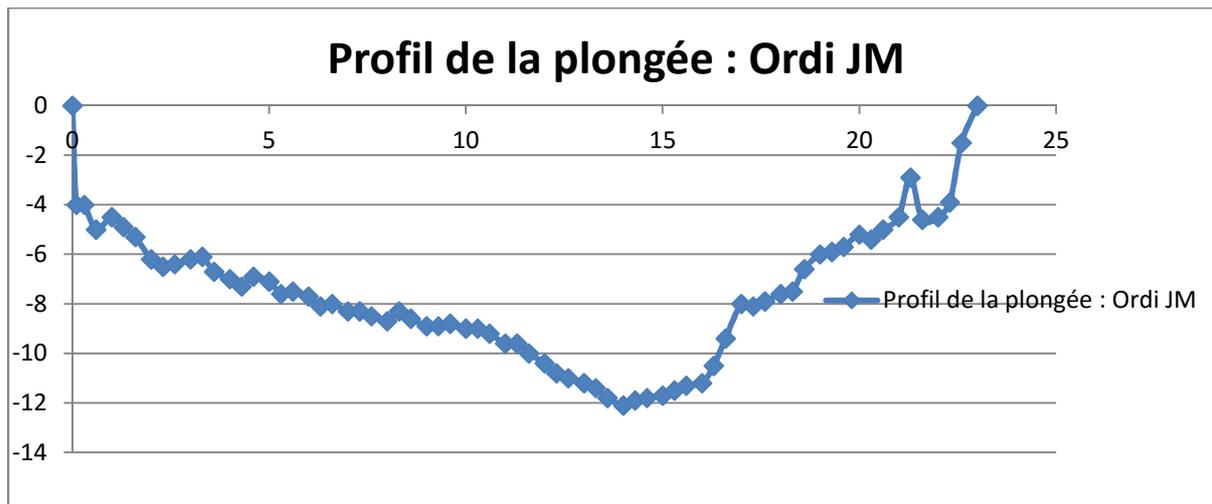
Type d'événement: Sans catégorie Parcours: -- Equipement: Ajouter



- 1.3) Relevé dans la zone la plus profonde à proximité de la bouée au centre de l'étang (Bidon) et parcours croisé Nord-sud, Ouest- Est (voir schéma N°4) la profondeur maximale relevée se situe près de la bouée (Bidon) et est de 13 mètres.

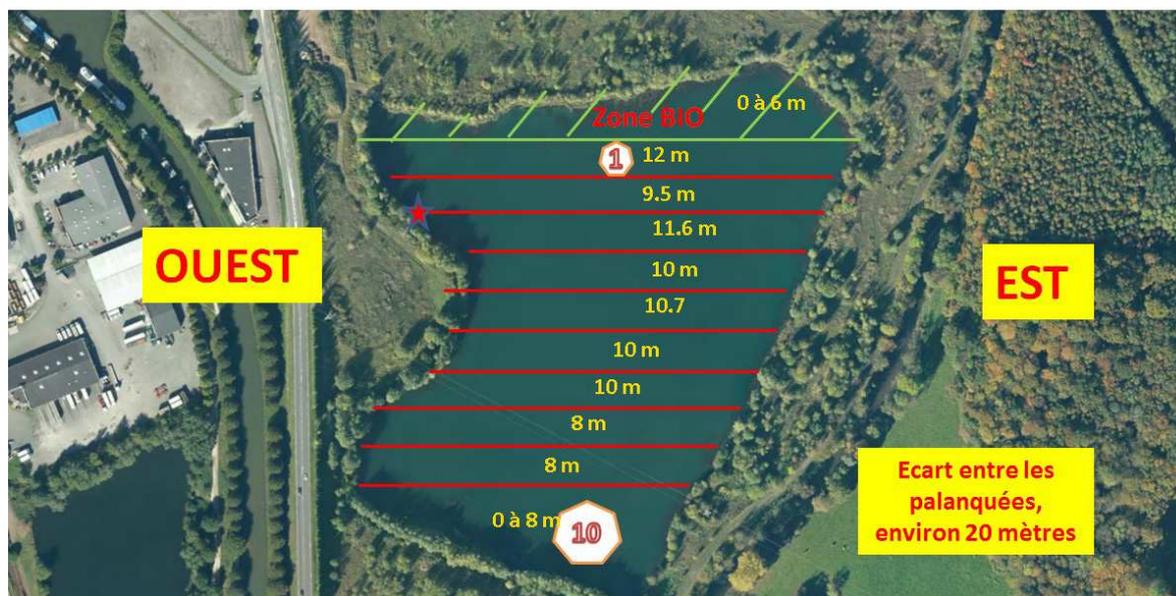


1.4) Zone 1 (voir le profil schéma N°5). Comme dans tout l'étang d'Ouest en Est, dès que l'on s'éloigne des berges, la profondeur atteint rapidement 4 mètres. Sur cette travée la profondeur maximale trouvée est de 12 mètres.



1.5) Pour les autres zones 2 à 10 voir le relevé de la profondeur maximale approximativement dans l'axe médian nord sud (schéma N°6)

CODEP 90 - ETANG DE BELLERIVE - 23 avril 2016



2) Identification des zones de vie florale et animale

La zone retenue comme zone Bio est remarquable :

On y trouve :

Cristatella mucedo bryzoaire

Potamogeton crispus Potamot crépu (voir photo 0849)

Ceratophylle (cornifle)

Par ailleurs sur un très large tapis de potamots il est possible d'observer brochetons et quelques éclosions dans l'herbier entourant la gravière...

il y a de nombreux petits poissons qui reste à identifier

Les biologistes n'ont pas observé de characée.



Comité départemental du territoire de Belfort - Codep90

ETUDES et SPORTS SOUS-MARINS

FONDE EN JUILLET 1985 - ORGANISME DECONCENTRE DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

SIEGE SOCIAL Codep90 ffessm 30 Domaine du Salbert 90300 Cravanche

TEL. : 03 84 26 48 28 - [http:// www.ffessm-codep90.fr](http://www.ffessm-codep90.fr)



En poursuivant sur la rive Est, en plus de l'observation de la flore citée ci dessus il a été vu :
Brochets, grémilles, gardons, carpe ? et toujours de nombreux alevins non identifiés.

La zone extrême sud ne semble pas avoir la même diversité que les autres rives, la visibilité dans cette zone n'était pas très bonne.



3) Dangerosité du Site, nature du fond et des rives

L'accès à la zone de mise à l'eau est parfait et il y a beaucoup d'espace pour garer les véhicules des plongeurs à proximité de façon à minimiser le portage. Le parking avec un peu de discipline, n'entravera pas l'accès en cas de secours.

Concernant la plongée proprement dite nous n'avons trouvé aucun élément mettant en avant un risque quelconque pour les plongeurs. Nous avons noté dans la zone 10 quelques souches, rochers, 2 barres de fer courtes de diamètre 10 mm pliées et prises dans une souche, bidons et seaux.

Zone 12 quelques ferrailles mais négligeables et ne présentant pas de dangerosité.

Zone bio : quelques pneus, cailloux ou blocs de béton, souches et leurres de pêcheurs

Sur parcours Nord- Sud : cuvette émaillée, entrelacs de câbles, bois.

Zone 6 : deux caisses métalliques espacées de quelques mètres situées à 10 mètres de profondeur, à 10 mètres du bord Ouest. On trouve également plusieurs gros blocs de béton avec armatures se situant entre 7 et 8 mètres de profondeur.

Visibilité globale : compte tenu du temps durant la semaine précédent la plongée nous pensions trouver une visibilité très mauvaise. En fait nous avons trouvé :

Une visibilité correcte dans la zone de 0 à 6 mètres (estimation 5 mètres de visibilité) au delà de 6 mètres la visibilité tombe aux environs de 2 mètres pour autant que personne n'ait remué la vase située au fond.

Dans la partie Sud, zones 8, 9 et 10 la visibilité à 8 mètres n'était pas excellente et était vraisemblablement de 1 à 2 mètres. Sur les rives elle était de 2 mètres.

Sur le fond de l'étang dès que l'on s'éloigne des rives, à une petite dizaine de mètres du bord, la flore disparaît et le fond devient vaseux parsemé de trous réguliers de quelques cm de diamètre. Fond très uniforme sans aucune végétation ni poisson. Fond monotone sans grand intérêt pour l'observation.

En revanche les rives sur une dizaine de mètres sont de toute beauté, les herbiers sont magnifiques.



4) Intérêt pour les plongeurs du Codep90 FFESSM

Cet étang a beaucoup d'atouts pour les plongeurs :

- Zone de proximité minimisant donc les temps et les coûts de transport.
- Permet une activité physique en milieu naturel au plus près de notre activité
- Permet la pratique de nos activités dans un milieu naturel (scaphandre, PMT et apnée)
- Permet l'apprentissage de l'orientation.
- Permet de réaliser les premières sorties en milieu naturel des niveaux 1.
- Permet l'apprentissage en milieu naturel des gestes de secours (Rifap) etc...
- Permet la découverte Bio (enfants et adultes) en scaphandre et PMT par le biais d'un sentier sous marin
- permet l'activité Photographie sous marine.

5) Moyens matériels à mettre en œuvre

La mise en place de pontons de mise à l'eau semble essentielle. A terme, 3 pontons pourraient être implantés dont un prévu pour un accès pour personne à mobilité réduite. (La plongée a une spécialisation pour les personnes à mobilité réduite)

En effet ces pontons permettraient la mise à l'eau sans remuer la vase qui, à long terme, pourrait être néfaste à la flore par accumulation de vase sur les plantes.

La zone de mise à l'eau actuelle, située à l'Est, est bien située et permet dans un premier temps l'utilisation sans dommage de cet étang.

Une plateforme serait la bienvenue à 10 mètres de profondeur, située à l'endroit le plus profond, quelques mètres au dessus de la vase. Cette plateforme repérée par une bouée nous servirait à la réalisation des remontées contrôlée avec un gilet gonflable.

Il faudra délimiter les zones de biologie par des bouées et réserver ces zones soit à un parcours Bio soit aux photographes. Cette zone ne doit pas être autorisée aux exercices des plongeurs en scaphandre.

Dans la zone centrale de l'étang, dans le futur, il faudra installer quelques bouées pour permettre une activité orientation.

Il faudra également penser, dans la mesure du possible, à installer des toilettes sèches.

Comité départemental du territoire de Belfort - Codep90

ETUDES et SPORTS SOUS-MARINS

FONDE EN JUILLET 1985 - ORGANISME DECONCENTRE DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

SIEGE SOCIAL Codep90 ffessm 30 Domaine du Salbert 90300 Cravanche

TEL. : 03 84 26 48 28 - [http:// www.ffessm-codep90.fr](http://www.ffessm-codep90.fr)



Ce rapport à été élaboré à partir des données délivrées par les plongeurs du Territoire de Belfort et je les en remercie vivement.

Cravanche le 25/04/2016

Jean-Pierre Buisson

Président du Codep90 FFESSM

Diffusion :

C.A.B à l'attention de Monsieur Grégory GANDON

ACB Atlantis Club de Belfort : André Pascaud Président

ASMB Plongée : Régis Bredelet Président

CPBB Club de Plongée Bull Belfort : Richard Pellegrini Président

LLP Club Les Lions Palmés : Alain Peltier Président

SRD Sports Réunis Dellois : Stéphane Werner Président